

LA LICENCE FÉDÉRALE

Découvrez la licence fédérale

Publié le 08 février 2023



Rejoignez l'un des 3 500 clubs de la Fédération et profitez des randonnées encadrées par un animateur, pour tous les niveaux et tous les goûts. Les clubs adhérents à la fédération vous proposent de pratiquer la randonnée, mais également la raquette à neige, la marche nordique, le longe côte-marche aquatique, les pratiques Santé ou compétitives, ...

Pratiquer la randonnée sous toutes ses formes dans l'un des 3500 clubs affiliés

Prendre sa licence dans un club, c'est partager le plaisir de se retrouver en groupe tout en améliorant sa condition

physique, faire des rencontres avec des passionnés, bénéficier d'un encadrement de qualité par nos 10 000 animateurs bénévoles diplômés et [essayer de nouvelles pratiques](#) partout en France !

A partir de 25,40 € par an (environ 2 € par mois).

Les avantages de votre licence

- Une assurance adaptée et performante pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité
- Une assistance 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger
- Un accès aux [stages de formation](#) de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs
- Un accès aux [voyages de randonnée](#) organisés par les clubs, les comités de la Fédération ou les partenaires privilégiés
- Des tarifs préférentiels :
 - au magazine [Passion Rando](#) (10€ pour 4 numéros)
 - à l'abonnement [GR @ccess](#) (à partir de 10€) qui vous permet d'organiser votre randonnée itinérante en ligne
 - pour toute commande sur le site de la [boutique FFRandonnée](#)
 - sur les manifestations de randonnée pédestre

- des avantages auprès des différents [partenaires de la FFRandonnée](#) (avantages listés en bas de page).
- des conseils personnalisés au [centre d'information FFRandonnée](#) de 10 à 18 heures du lundi au vendredi au 64, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS ou au 01 44 89 93 93

